

**PROCÈS-VERBAL de la SÉANCE du CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance 17 FÉVRIER 2017

L'an deux mil dix sept, le 17 février à 19h00

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
13	10	11

Date de la convocation
09/02/2017

Les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LACROIX, maire de Buthiers.

Présents : M. LACROIX Jean-Yves, Maire,
Mme RICHARD Nathalie, M. FRANCE BARBOU Jean-Luc, M.
CHAMOREAU Christophe, Adjoints,

Mme BLONDEAU Delphine, Mme BOUTET Agnès, Mme CUVELIER Corinne,
Mme PIQUERET Christelle, Mme BURGUET Annie, , M. GRISON Gérard,
conseillers municipaux.

Absents excusés : M. THEVENET Julien (donne pouvoir à Mme BURGUET Annie) M.
KIPIENNE Emeric (donne pouvoir à M. BOUTET Agnès).

Absent : M. BOISGARD Olivier,

Secrétaire de séance : Mme RICHARD Nathalie

A. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le compte rendu du conseil municipal du 30 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

B. Adoption de l'ordre du jour de la séance

L'ordre du jour de la séance est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1. Convention portant sur le projet de la création, dans la cour commune, d'un accès à la médiathèque pour les personnes à mobilité réduite,
2. Convention « sel de déneigement » avec le Département de Seine-et-Marne,
3. Affaires, informations et questions diverses

M. le Maire fait un rapide bilan de mi-mandat aux conseillers, exprimant sa satisfaction du travail réalisé :

- Le contrat rural en cours : l'appel d'offres est lancé et les travaux devraient commencer en mai.
- Le PLU en est au stade de la consultation des personnes publiques associées.
- Le SDESM (Syndicat Départemental de l'Energie de Seine et Marne) a donné le calendrier avec des travaux prévus fin septembre pour l'éclairage public.
- Rénovation de la voirie en cours.
- Les animations fonctionnent bien avec un gros succès pour le concert de Gospel qui a eu lieu en 2016.
- L'embauche d'un deuxième agent technique.
- L'achat d'un deuxième véhicule effectué récemment. Il sera disponible mardi 21 février 2017.
- En matière de patrimoine : la rénovation du vieux puits, le classement aux monuments historiques d'un rocher gravé (le « Barbu ») et de « La grotte de la Hache ».
- L'intercommunalité.
- un nouveau site en cours d'achèvement, élaboré par la première adjointe Mme Nathalie RICHARD.

1 - Convention portant sur le projet de la création, dans la cour commune, d'un accès à la médiathèque pour les personnes à mobilité réduite.

M. le Maire présente le projet de convention rédigée par Maître Halâtre, précisant que celui-ci attend encore quelques éléments d'état civil.

M. Gérard GRISON s'interroge sur la partie assurance qui ne lui semble pas être adéquate, Mme Agnès BOUTET, spécialiste de ce domaine, va s'en occuper.

Le conseil vote à l'unanimité l'autorisation de signature pour M. le Maire.

2 - Convention « sel de déneigement » avec le Département de Seine-et-Marne.

L'ART (Agence Régionale du Territoire) propose une convention à la mairie de BUTHIERS par laquelle elle s'engage à fournir à la commune 2,5 tonnes de sel chaque année afin de saler la RD 103 (route de Buthiers à Herbeuvilliers).

Le conseil vote cette convention à l'unanimité.

3 - Affaires, Informations et questions diverses

1. Convention multi accueil :

M. Christophe Chamoreau, adjoint, a assisté à une réunion dirigée par M. Chanclud (maire de la Chapelle-La-Reine) au cours de laquelle a été présentée une convention concernant le « multi-accueil ». Cette convention a été validée par la Préfecture et ne deviendra applicable que si tous les conseils municipaux des communes concernées la votent sans modification.

Le conseil municipal vote la convention : 10 voix pour, 1 abstention (M. Jean-Luc FRANCE BARBOU).

2. Voirie :

M. Jean-Luc FRANCE BARBOU, adjoint, informe les conseillers que, suite à son intervention, l'ART va procéder à la réfection partielle de la couche de roulement de la RD 152, entre les feux tricolores et le pont de Lambarville et au décapage du trottoir. Les bordures seront nettoyées et rendues plus visibles.

L'ART a donné un avis défavorable en ce qui concerne la demande de subvention pour la réfection de la rue des Bois car pour ce service ces travaux ne sont pas de l'investissement.

L'ART propose de rétrocéder à la commune la RD 103E, moyennant une soulte de 50 000 euros. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil.

L'Ile de Loisirs ne va pas tarder à procéder aux travaux de la rue des Roches, entre l'accueil et la RD 152.

3. Aide à domicile :

L'Aide à Domicile de MALESHERBES peut désormais intervenir sur BUTHIERS.

La séance est levée à 19 h 45

**Le Maire,
Jean-Yves LACROIX**